Assistants parlementaires : la ministre Marielle de Sarnez visée par une enquête (màj vidéo)

30/05/2017 à 10h05



L'enquête préliminaire ouverte le 22 février pour abus de confiance vise 19 eurodéputés français parmi lesquels Marielle de Sarnez, actuelle ministre chargée des affaires européennes.

Voir aussi : Bayrou provoque la colère des magistrats en likant la défense de Marielle de Sarnez

La classe politique française aurait-elle pris de (très) mauvaises habitudes ? L'affaire Fillon, ironiquement appelée Penelope Gate, a semé le trouble sur le travail réel des attachés parlementaires à l'Assemblée et au Sénat dès lors que ces emplois sont réservés à des proches. Aujourd'hui, un autre front judiciaire se dessine, visant cette fois des pratiques au préjudice du Parlement européen destinées à alléger les frais des partis et à assurer le train de vie de certains élus. La déflagration pourrait se révéler de plus grande ampleur.

D'abord par le nombre : la situation d'un quart des eurodéputés français va être disséquée par la justice. Par les protagonistes ensuite. Marielle de Sarnez, actuelle ministre des Affaires européennes – qui dément tout délit – est

notamment visée.

Cette fois, c’est le Front national qui a allumé la mèche. Le parti d’extrême droite est le premier à avoir été soupçonné par les instances européennes d’avoir fait prendre illégalement en charge les salaires de certaines petites mains du parti et du garde du corps de Marine Le Pen par le Parlement. D’où une économie substantielle estimé à plus d’1 M€ pour les finances du Front.

Le Parisien